

"Vers l'Assemblée européenne" dans La Nouvelle République (28 août 1948)

Légende: Le 28 août 1948, Paul Ramadier, ancien président du Conseil des ministres français ayant présidé trois mois plus tôt la commission politique du congrès de l'Europe à La Haye, se félicite dans les colonnes du quotidien toulousain La Nouvelle République de l'action des mouvements pro-européens et de l'accueil réservé par les gouvernements à l'idée d'une Assemblée européenne.

Source: La Nouvelle République. 28.08.1948. Toulouse. "Vers l'Assemblée européenne", auteur:Ramadier, Paul , p. 1-2.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"vers_1_assemblee_europeenne"_dans_la_nouvelle_republique_28_aout_1948-fr-0b4f1aa2-a68f-404a-a37f-2fd301ce8e7a.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Vers l'Assemblée européenne

par Paul Ramadier, ancien président du Conseil

Un pas décisif vient d'être fait vers la constitution d'une Assemblée européenne. Le congrès de La Haye en a publié la nécessité avec un retentissement qui s'est répercuté dans tous les pays. Unanimement, les délégués qui représentaient les organisations les plus variées, ont reconnu que l'idée d'une Fédération européenne devait s'appuyer sur l'opinion publique dont les Parlements constituent l'expression régulière. Il ne s'agit pas pour l'instant d'investir une Assemblée issue des Parlements d'un pouvoir quelconque de décision. Cela ne sera possible que le jour où les pays d'Europe, ayant constitué un organisme fédéral, lui auront remis une part de leur souveraineté pour qu'elle soit exercée en commun.

C'est sans doute le but à atteindre et dans le plus bref délai ; ce n'est qu'après cette association des souverainetés que l'unité de l'Europe sera réalisée. Mais, du premier coup, une telle tentative risquerait d'échouer. Il faut la préparer, en mettant d'abord en place les organisations et en associant les peuples à l'œuvre entreprise par les gouvernements avec une timidité inévitable. Ce sera ajouter à la machine, un puissant moteur et rendre sa marche plus alerte.

Cette vue a été acceptée par tous et aucun gouvernement n'y a contredit. Mais de cette adhésion intellectuelle, il fallait passer à la réalisation. Qui donc allait porter l'initiative du plan des manifestations à celui des accords ? Les comités formés dans chaque pays pour grouper toutes les associations ont soumis les résolutions de La Haye aux gouvernements, qui leur ont demandé de formuler aussitôt des propositions pratiques.

Cette première démarche a provoqué tout de suite des manifestations sympathiques des divers gouvernements. Le gouvernement anglais a suggéré que le Comité de La Haye organise lui-même cette réunion parlementaire. Interrogé au Sénat belge, M. Spaak a répondu qu'il saisirait les autres gouvernements par la voie diplomatique aussitôt qu'il aurait reçu le mémorandum du comité de La Haye, présentant des propositions pratiques. « J'ai moi-même, au nom du groupe socialiste, demandé à la tribune française, que notre gouvernement porte la question devant les « Cinq » qui devaient se réunir à Bruxelles et j'adressais un appel particulier à M. Georges Bidault, soulignant l'autorité spéciale que lui donnait sa qualité de Président du Comité National de la Résistance.

Répondant à notre invitation, il portait en effet, quatre jours plus tard la question devant le Conseil des ministres des Affaires étrangères. D'une part, il proposait que les « Cinq » convoquent une assemblée désignée par les Parlements ; d'autre part, il suggérait que l'on envisageât des décisions hardies de collaboration économique, allant jusqu'à une intime union.

La commission politique du comité de La Haye se mettait aussitôt au travail pour présenter un projet pratique. Elle écartait l'idée anglaise d'une convocation dont le Comité aurait été chargé, non certes qu'il refusât de prêter son concours, mais il fallait que la nouvelle Assemblée eût un caractère officiel, qu'elle fût une véritable émanation ouverte et publique des Parlements. D'ailleurs, si le succès du congrès de La Haye lui a donné quelque autorité morale, il n'est pas seul à représenter le mouvement pour l'Union Européenne.

D'autres associations liées à lui comme l'Union parlementaire européenne ou indépendantes, comme l'Union interparlementaire, des partis politiques, comme les partis socialistes mènent le même combat. Il serait désastreux que l'Assemblée fut marquée, dès le début par le signe des désaccords ou des rivalités.

Un autre problème fort délicat, était de déterminer le cadre dans lequel l'Assemblée doit être formée. La logique y appelle tous les Parlements de l'Europe géographique ; mais le rideau de fer mutile l'Europe et rend illusoire toute invitation adressée aux pays de l'Europe orientale. Dans le cadre des « Seize », certaines difficultés même peuvent être prévues : certains pays n'auront peut-être pas de hâte à apporter les premiers leur adhésion. Il a paru plus sage de convoquer tout d'abord une Assemblée des « Cinq » (Angleterre, Benelux, France), qui préparerait une convocation plus étendue. La réunion prendrait place aussitôt après celle des Nations Unies, vers le mois de novembre.

Les propositions ont été soumises aux gouvernements des « Cinq ». Dès à présent, la France a donné son accord et a décidé d'en saisir les autres gouvernements par la voie diplomatique. Il est d'ailleurs possible que le gouvernement belge, très attentif à ce problème, soit associé à cette initiative. Sa part a été grande dans le progrès de l'idée européenne et nous devons en particulier une grande reconnaissance à M. Spaak, qui a saisi l'immense portée de cette convocation.

Vraiment, l'idée européenne est en marche. C'est le plan Marshall et la première réunion des « Seize » à Paris en juillet 1947, qui a permis d'enregistrer les premières palpitations de son cœur. Puis ce furent les pactes de Bruxelles, de Paris, le congrès de La Haye. Voici maintenant qu'apparaît l'Assemblée. Pièce à pièce, nous faisons l'Europe.